

#### 5. **Vote de l'affectation du résultat 2023**

Déficit d'investissement	188 578.96 €
Restes à réaliser dépenses	123 056.88 €
Restes à réaliser recettes	99 000.00 €

Le besoin de financement est donc de 212 836.39 € somme qui sera repris sur l'excédent de fonctionnement.

Au budget primitif 2024, les sommes suivantes seront inscrites :

Dépenses investissement	compte 001	188 779.51 €
Recettes investissement	compte 1068	212 836.39 €
Recettes fonctionnement	compte 002	156 742.57 €

Les membres du conseil valident à l'unanimité l'affectation du résultat 2023.

#### 6. **Vote de subventions aux associations**

Le conseil municipal décide d'attribuer aux associations ayant sollicité la commune les sommes suivantes :

- 120 € pour la ligue contre le cancer
- 150 € pour l'ALD (école de Dozulé)
- 100 € pour le souvenir Français de Granges, Périers, Brucourt
- 250 € pour l'association des pompiers Missions humanitaires
- 100 € pour les sauveteurs en mer
- 100 € pour l'association Double croche de Dozulé
- 100 € pour l'association « Estuaire de la Dives Athlétic Club »

#### 7. **Vote des subventions accordées aux enfants de la commune**

Les membres du conseil décident d'accorder 120 € pour les demandes d'aides à destination des enfants ( voyage scolaire, permis, loisirs).

#### 8. **Vote du taux de fongibilité**

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire sur la nomenclature M57 qui permet d'autoriser le Maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre face à une dépense urgente, le conseil municipal décide, après avoir délibéré, à l'unanimité, de fixer le taux de fongibilité de crédits à 7,5 % du montant des dépenses réelles de chacune des sections pour l'année 2024.

#### 9. **Vote des taxes communales**

Le conseil municipal décide de ne pas augmenter les taux des taxes communales.

#### 10. **Vote du budget primitif 2024**

Cette année, la principale dépense sera le réaménagement du cimetière.

La section fonctionnement est de 288 308 €

La section d'investissement est de 374 391 €

Les membres du conseil approuvent par un vote unanime le budget primitif 2024.

#### 11. **Questions diverses**

- Forum plus est en cessation d'activités. Il y a aura une liquidation de stocks à partir du 6 mai.
- Les élections européennes auront lieu le dimanche 9 juin.
- Inauguration de la salle de convivialité : la date retenue est le samedi 25 mai à 11 h.

*Fermeture de séance 21 h 30*

